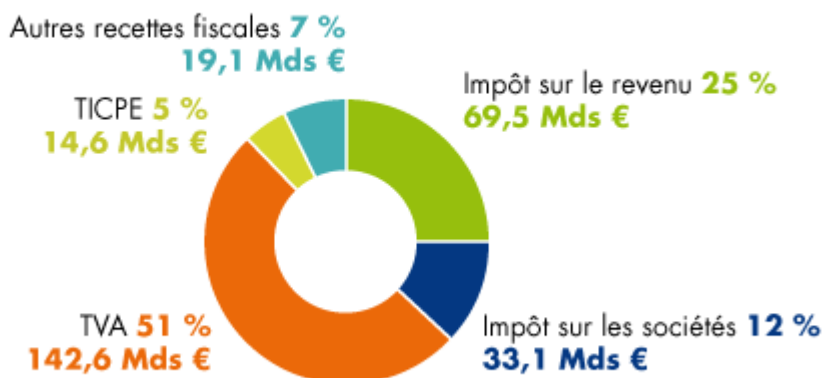




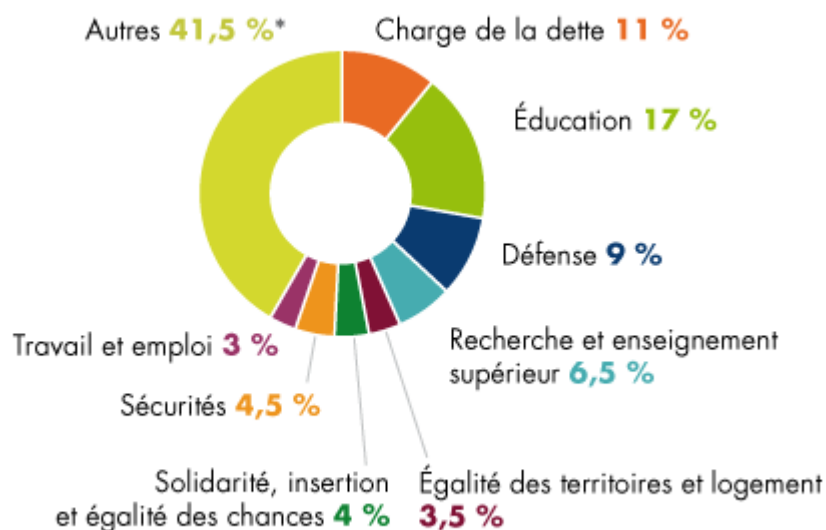
I - ÉCONOMIE ET FINANCES

La France comme tout grand pays moderne a besoin pour vivre de ressources, de façon à faire face à ses dépenses. Ses ressources ce sont principalement les impôts directs et indirects :

RÉPARTITION DES RESSOURCES FISCALES 2015



Et ses dépenses ce sont principalement : l'Éducation , la Défense , la Recherche , et le paiement des intérêts de sa dette colossale : 2.300 Milliards € , soit près de 35.000€ par habitant !



* dont 25 % consacrés aux remboursements et dégrèvements d'impôts

La marge de manœuvre est donc étroite, car l'héritage des précédents gouvernements entrave désormais la liberté d'action de notre Nation !

Le principe sur lequel nous avons choisi de nous appuyer n'est pas nouveau, mais il a fait ses preuves: relancer la croissance en augmentant la consommation ;

LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE EN PRIORITÉ POUR Y ARRIVER

Concernant les ménages

- Baisse de 10 % de l'impôt sur le revenu (soit un coût d'environ 7 milliards € , financés par notre Plan de réduction des dépenses publiques) pour redonner du pouvoir d'achat à tous les ménages
- Suppression de l'ISF , qui n'a conduit qu'à l'exil fiscal de nos plus grandes fortunes
- Augmentation de la TVA à 21 % au lieu de 20 % , sans toucher aux autres taux de tva, qui concernent les produits alimentaires et les produits de première nécessité et restent donc inchangés (ceci rapportera environ 6 Milliards €, sans ralentir la consommation)
- Passer l'âge de la retraite à 64 ans sous 3 ans

- Supprimer les droits de succession en ligne directe jusqu'à 500.000 € pour que les parents puissent transmettre à leurs enfants le fruit de leur travail sans être injustement sanctionnés

Concernant les entreprises

- Ramener le taux d'impôt sur les sociétés à la moyenne européenne (soit 25%) pour redonner aux entreprises les moyens d'investir
- Doubler le plafond des résultats imposables (actuellement 38.120 €) ouvrant droit au taux réduit d'Impôt sur les sociétés (soit 15 %) pour aider les PME à investir
- Aider à la transmission d'entreprises, grâce à une incitation fiscale sur les cessions de parts
- Supprimer les normes administratives et légales superfétatoires (telles que la loi sur la pénibilité , ...)

ENGAGER UN PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES PUBLIQUES DE 100 MILLIARDS €

- Réduire de 200.000 le nombre de fonctionnaires sur 5 ans (sans toucher aux effectifs de sécurité nationale, qui seront au contraire renforcés de 10.000 postes de policiers et gendarmes), en ne remplaçant pas certains départs à la retraite , sans altérer pour autant la qualité du service public, car ces départs seront compensés par une augmentation du temps de travail de l'ensemble des fonctionnaires
- Porter la durée de travail légale dans la fonction publique à 37 heures (payées 37)
- Aligner les règles de calcul de la retraite dans la fonction publique sur le régime général
- Supprimer les régimes spéciaux de retraite